

La marche de l'Armée Rouge, selon le comte de Puisaye

[P. 418 des Mémoires]

« La Vieuville, mandaient-ils à Vérone (27 Juillet), écrit, le 13 Juillet, que le coup manqué sur St. Malo, ne s'est pas tout à fait. Il espère prendre un poste sur le bord de la mer. »

En un autre endroit, ils informent le Conseil du Roi que le poste que la Vieuville a en vue, est la ville de Saint-Brieuc.

Je prie mes lecteurs de ne pas oublier cette date du 13 Juillet. Aussi longtemps que mes avant-postes avaient occupé Locmariaquer, Landevan et Mendon, Pontbellanger, qui ne quittait pas le Chevalier de Tinténiac, avait entretenu une correspondance très fréquente avec la Vieuville ; la retraite de l'armée dans la presqu'île de Quiberon ralentit cette correspondance; mais elle ne l'interrompit pas ; les chasse-marées qui apportaient mes dépêches du Continent, transmettaient aussi les siennes ; et lorsque Tinténiac fut débarqué à Sarzeau, le 11 de Juillet, il y trouva des instructions qui lui enjoignaient, au nom du Roi de France, de se porter à Elven pour y recevoir des ordres ultérieurs.

Cette marche¹ était hors de la ligne que je lui avais tracée. Cependant, il trouvait en se rendant à Elven l'avantage de réunir à son corps d'armée la division du Chevalier de Silz, qui occupait les environs de la forêt de Maulac ; cette division pouvait fournir de deux mille cinq cents à trois mille hommes armés.

De Sarzeau à Elven, Tinténiac eut à livrer plusieurs petite combats, desquels il sortit victorieux. Arrivé à Elven avec le Chevalier de Silz, qui s'était joint à lui, il tailla en pièces la garnison dont il ne s'échappa qu'un homme. Là il trouva un billet du Chevalier de la Vieuville, qui lui annonçait que des Dames qui étaient chargées de lui remettre les ordres du Roi (c'est-à-dire ceux de Brottier et de ses collègues) l'attendaient à Coëtlogon ; c'était le 13 de Juillet, précisément le jour que la Vieuville

¹ Extrait du rapport du Général d'Allègre, du 15 Mai, 1796.

" Le Général Tinténiac trouva à la côte des instructions qui " lui ordonnaient, au nom de Louis XVIII, de se porter à Elven, où il recevrait des ordres ultérieurs. Ce n'était pas la marche que le Général en Chef lui avait tracée. Mercier, Georges, et moi, nous lui en fîmes l'observation. Le Vicomte de Pontbellanger, M. de Guernisac, et les autres nouveaux venus, dirent que nous devions obéir aux ordres de notre Chef, qui avait des instructions particulières."

Nota,—J'avais informé le Conseil du Morbihan du départ du Chevalier de Tinténiac et du point sur lequel il devait débarquer, avec ordre de rallier ce Général à tous les Royalistes armés qui étaient restés dans l'arrondissement de Vannes. J'ignorais qu'un des membres de ce Conseil (l'Abbé de Boutouillic) était en correspondance avec les agents de Paris et avec la Vieuville, dès le 17 Juin, 1795, ce que je n'ai appris que lorsque ses lettres originales sont tombées entre mes mains. Par ce moyen, la Vieuville était instruit de tout ; et l'express qu'il envoya à Tinténiac se trouva au lieu du débarquement à point nommé.

Mémoires du comte Joseph de Puisaye

écrivait aux agents qu'il allait s'emparer de Saint-Brieuc. Tinténiac n'avait plus que deux jours pour se rendre à Baud. Coëtlogon est à moins de dix lieues de cette ville. Et pour aller d'Elven à Coëtlogon, il avait à parcourir à peu près la même distance. Deux journées de dix lieues sont une marche excessive pour des troupes de ligne, ce n'était rien pour les Chouans, qui avaient l'habitude de faire des marches² beaucoup plus longues. Je dois donc supposer que Tinténiac pensa qu'il pouvait suivre la direction qui lui était donnée, sans courir le risque de n'être pas à Baud, au jour que je lui avais indiqué ; car il m'est impossible de croire qu'il ait connivé en rien au complot qui se tramait. Sa vie entière le met à l'abri de tout soupçon ; sa droiture, sa franchise, et son inflexible probité ne me permettent pas même de penser qu'on eût osé le lui proposer.

Pour éviter un détour qui lui aurait fait perdre un temps précieux Tinténiac prit la route de Josselin. Cette ville, qui est défendue par un château assez fort pour résister à un coup de main, avait une garnison d'environ six cents hommes, qui, à l'approche des Royalistes, se retirèrent dans le château ; c'en était assez ; et les insurgés auraient dû continuer leur marche ; malheureusement Tinténiac n'était pas d'un caractère à prendre ce parti. Il s'empara de la ville et des faubourgs et quoiqu'il n'eût pas de canon, il perdit cinq heures à battre le château avec des mousquets, et fut obligé de se retirer, emportant un nombre considérable de blessés.

L'ennemi sortit pour le poursuivre ; déjà sa cavalerie attaquait l'arrière-garde Royaliste et cette retraite allait devenir une déroute, si le Général d'Allègre, aidé par l'aumônier de sa division, qui avait un grand crédit sur les Chouans, n'avait pas obtenu d'eux de faire halte, et de rétablir l'ordre dans les rangs. Ce service important changea la fortune de la journée ; les Républicains, rompus à leur tour, regagnèrent le château à toutes jambes et Tinténiac continua sa route sur Mohon, qui est à environ trois lieues de Coëtlogon.

Une colonne ennemie, forte de 1.500 hommes, l'attendait à la Trinité, village qui est entre ces deux places. Les Royalistes, après avoir rompu cette colonne, la poursuivirent à plus de deux lieues du champ de bataille. En calculant la perte des Républicains par la quantité de fusils, sacs, gibernes, etc., que les Chouans rapportèrent, ils crurent pouvoir l'évaluer à plus de trois cents hommes. Le jour suivant, ils arrivèrent au château de Coëtlogon ; Tinténiac y était attendu par les envoyés de la Vieuville et de Brottier. Ces envoyés étaient des Dames ; car ce pays ayant été jusques là au pouvoir des Républicains, les hommes de l'agence n'osaient pas encore s'y montrer.

Madame et Mademoiselle de Boishardy, Mademoiselle de Guernisac, et autres chargées de cette mission demandèrent une audience particulière au Général et à Pontbellanger.

Le château fut réservé pour ces chefs, et pour les émigrés qui les

² Rapport du général d'Allègre

Mémoires du comte Joseph de Puisaye

accompagnaient, D'Allègre, Georges, et Mercier, sans l'ordre desquels pas un Chouan n'aurait bougé, ne furent point invités au repas qui fut servi à ces Dames. Ils restèrent avec leurs colonnes respectives. Cette circonstance sauva les Royalistes ; car, à peine était-on à la moitié du dîner, que les avant-postes furent attaqués, et que l'on entendit crier aux armes.

L'ennemi fut repoussé, et laissa sur la place un très grand nombre des siens ; quelques tirailleurs, cependant, protégeaient sa retraite. Tinténiac accouru au bruit de la mousqueterie, en aperçut un qui était couvert par une haie épaisse ; il lui ordonna de mettre bas les armes ; celui-ci pour toute réponse le met en joue ; Cadoudal, un des frères de Georges, voyant le danger de son Général, ajuste le Républicain ; les deux coups partent à la fois ; Tinténiac et son adversaire tombent sans vie.

Ainsi périt Tinténiac, mon intime, ami, l'un des hommes les plus intrépides et les plus loyaux que j'aie connus ; il n'avait qu'un seul défaut, celui de céder trop facilement aux conseils de ceux qu'il supposait plus habiles que lui. Sa confiance en Pontbellanger était extrême. Mais s'il se laissa entraîner hors de la route que je lui avais prescrite, il espérait, sans doute, qu'il lui serait possible de regagner, par une marche forcée, le temps qu'il avait perdu. Il est mort le jour même qu'il devait être à Baud ; heureux de n'avoir pas survécu pour être le témoin des désastres qui nous étaient préparés de si longue main.

Les victoires remportées par les insurgés aux ordres de Tinténiac, dans l'espace de cinq jours ; l'ordre et la régularité qu'ils observèrent tant dans la marche que dans les combats, donnent lieu à deux observations importantes.

La première est que, pour rendre le courage inné des Chouans plus efficace et plus utile, il ne leur manque qu'un nombre suffisant d'officiers formés à une guerre régulière, puisque ce fut par l'incorporation de soixante Volontaires de Loyal Émigrant, qu'ils se firent en deux jours à une méthode qu'on prit, à la vérité, le soin d'adapter autant que possible à leurs habitudes, mais qui jusqu'alors leur avait été inconnue, d'où il résulte que si l'arrivée des cadres que j'avais organisés dans ce dessein, n'avait pas été retardée, les vingt mille hommes qui devoient remplir ces cadres, auraient formé une armée plus que double du nombre de celle de Hoche, et capable de lui faire face à nombre égal.

La seconde observation est que, si, le 16 de Juillet, M. de Tinténiac eût attaqué les derrières de Hoche avec ces hommes qui venaient de voir les Républicains fuir devant eux en six occasions successives, et auxquels, s'il n'eût pas changé sa marche, toute la population du pays devait se réunir, il n'est guère permis de douter que cette journée ne se fût terminée de la manière que je m'étais cru fondé à l'espérer.

Tels sont l'historique et les détails de cette affaire du 16 de Juillet, dont tous les récits qu'on a publiés jusqu'ici n'ont été fondés que sur des rapports calomnieux et sur des conjectures oisives³

³ J'ai entendu plusieurs fois parler diversement de cette affaire, par des personnes qui ne savaient pas qui j'étais. Leur

Mémoires du comte Joseph de Puisaye

Cependant, le complot qui avait été tramé contre tout ce que l'Angleterre pourrait entreprendre en faveur des Princes François, avait des racines si profondes et si multipliées, et il était conduit avec une telle activité, qu'il n'est pas improbable que, quand même j'aurais détruit l'armée de Hoche, l'envie, la vengeance et toutes les furies qui étaient dans le cœur des prétendus amis du Roi, n'eussent produit, plus tard, des catastrophes plus épouvantables encore, peut-être, que celle dont ses amis les plus dévoués ont été les victimes.

La suite de ces Mémoires fournira des milliers de preuves à l'appui de cette conjecture, qui est pour moi une conviction.

Après la mort de Tinténiac, Pontbellanger se crut dispensé de garder aucun ménagement ; il convoqua un Conseil pour élire un Général, ou plutôt pour donner à l'usurpation qu'il fit du commandement, la forme d'une élection : car de tous les chefs insurgés, il n'admit à ce Conseil que les Chefs de Division Mercier, d'Allègre, et Georges, à qui il adjoignit les officiers émigrés qui avaient suivi Tinténiac, ce qui lui assurait une majorité de neuf voix contre trois.

Les Chouans, informés de ce qui se passait, voulaient que le généralat fût déferé à l'un de ces trois Chefs. Ils prièrent d'Allègre de le demander en leur nom.

Celui-ci proposa Georges Cadoudal, qui était le seul des trois qui fût né au Morbihan, et qui parlât la langue du pays. Les trois quarts de l'armée n'entendaient pas un mot de Français.

Cet avis était conforme à la politique et à la justice ; il fut rejeté par le nombre. Georges et Mercier, trop jeunes encore et trop simples pour montrer du courage ailleurs que dans les combats, cédèrent à la représentation qui leur fut faite que Pontbellanger était plus ancien Colonel qu'eux ; et Pontbellanger fut proclamé au grand mécontentement de tous les insurgés. Presque tous ceux qui avaient joint Tinténiac dans sa marche, et qui n'étaient pas du Morbihan, se dispersèrent dans les campagnes et rentrèrent dans leurs familles.

Le premier usage que le nouveau Général fit de son autorité, fut de donner l'ordre de se porter vers la forêt de Lorges, pour de là aller recevoir les cadres qu'il dit que le Gouvernement Anglais devait lui envoyer dans la Baie de St. Briec.

Je le laisse continuer sa marche, et je reviendrai à lui quand j'aurai rendu

réponse uniforme à mes observations a toujours été : "Je le tiens de M. un Tel, qui y était" Cette réponse paraît sans réplique. Elle est, cependant, la plus mauvaise qu'on puisse donner lorsqu'il s'agit d'une opération militaire de quelque importance ; car si *ce M. un Tel qui y était*, n'a pas été dans le secret des chefs, s'il n'a pas connu le plan dans son ensemble et dans ses détails, s'il n'a pas recueilli, comparé, et vérifié, les rapports partiels de chacun de ceux qui y étaient comme lui, il ne peut rendre compte que de ce qui s'est passé à ses côtés : et s'il a vu autre chose, il n'était donc pas à sa place, il n'était pas à son devoir ; et ce *fait* seul suffit pour permettre qu'on le soupçonne d'avoir plus de vanité que de jugement, et plus de jactance que de véracité. Cependant, je défie que l'on me cite un seul des officiers, ou même des simples soldats, qui *étaient* à l'affaire du 16 de juillet, qui nie un mot de mon récit, et qui puisse soutenir sa dénégation par des preuves.

Mémoires du comte Joseph de Puisaye

compte de ce qui se passait à Quiberon.

Le Chef de Division Jean Jan, après avoir effectué sa descente dans la rivière de Quimperlé trouva à terre quelques envoyés des Royalistes qui habitaient les environs de Concarneau. Ces Royalistes étaient au nombre de 12.000, et me priaient de leur envoyer des chefs ; Jean Jan se mettait en route pour aller rallier cet important rassemblement à sa troupe, lorsque M. Bonfils de St. Loup, Chef d'une de mes divisions près de l'Orient⁴, lui remit l'ordre au nom du Roi " de marcher sur St. Briec, pour protéger la descente que les Anglais allaient faire dans la Baie de ce nom. Bonfils informa le chef que l'armée que Tinténiac avait pris la même route ; et le Comte de Lantivy insista pour que cet ordre fût suivi. Mais M. Jean Jan était parti de Quiberon l'âme ulcérée de mécontentement ; les traitements qu'y avaient reçus les insurgés avaient fait autant d'impression sur lui que sur ceux qui le suivaient. Ce n'était que par confiance en moi qu'il s'était décidé à continuer ses services : il fit part de ce nouvel ordre à ses officiers ; ceux-ci le communiquèrent aux soldats. L'effet de cette communication fut aussi prompt qu'irréversible. Car M. Jean Jan lui-même n'eut plus le pouvoir de les retenir ; en moins d'un quart d'heure sa troupe fut dispersée, et chacun avait repris le chemin de sa chaumière.

Le 17 de Juillet, je m'occupai de recueillir les traits les plus marquants de courage, qui avaient honoré le désastre de la veille, et pour remplacer M. d'Hervilly, sans lui ôter la commission de Maréchal Général des Logis⁵, je nommai le Comte de Contades provisoirement Major Général de l'Infanterie. Mais je fis déclarer que les chefs de corps viendraient dorénavant recevoir l'ordre de moi ; ils le recevaient auparavant de M. d'Hervilly. M. de Lenglet, Colonel du génie, qui faisait les fonctions d'Aide Maréchal des Logis, vint me faire des représentations à cet égard ; il me dit que les troupes à la solde de l'Angleterre ne pouvaient obéir qu'à des officiers brevetés par Sa Majesté Britannique ; et sur ce que je lui dis qu'il devait me considérer comme Lieutenant Général Anglais, il se retira mécontent.

Le même jour, le Conseil du Morbihan m'instruisit des premiers succès du Chevalier de Tinténiac ; en cela il était bien informé ; mais il m'annonçait que ce Général serait à Baud le lendemain 18, c'eût été trop tard pour nous ; mais cela n'était pas. Néanmoins je n'avais aucune raison d'en douter⁶ ; et comme ces nouvelles ne pouvaient que produire un bon effet sur les esprits, je les fis publier à l'ordre, j'y fis publier aussi les récompenses que je jugeai à propos d'accorder à ceux qui s'étaient le plus distingués la veille ; je distribuai quelques Croix de St. Louis et quelques sommes

⁴ J'ai entre les mains la preuve que M. Bonfils avait été séduit par les agents de Paris. Mais cette preuve tient à un fait subséquent dont je ne pourrais rendre compte ici sans intervertir l'ordre de ma narration. Ce M. Bonfils n'avait pas paru à Quiberon ; les suites d'une blessure l'avaient retenu chez lui.

⁵ M. de Contades ne suppléa M. d'Hervilly que dans la commission de Maréchal des Logis ; car M. de Sombreuil étant le *seul* colonel au service de Sa Majesté Britannique, il le remplaça de droit, mais provisoirement, dans le commandement des troupes à la solde Anglaise.

⁶ Je n'avais pas pu être informé encore de la mort de M. de Tinténiac, et le Conseil du Morbihan l'ignorait.

d'argent.

Je fis le Comte de Rothalier Maréchal de Camp ; il ne l'apprit qu'avec le reste de l'armée, et me dit, lorsqu'il vint me remercier, qu'il était aussi reconnaissant de la forme que de la chose.

On aura peine à croire qu'on m'ait fait autant de crimes de ces différentes mesures

pages 626 à 631 – Suite du périple de l'Armée Rouge

... de manière que tous les arrondissements y fussent représentés par leurs députés, et de réorganiser la province de Bretagne et les pays adjacents sur lesquels nous avons agi jusqu'alors. Je préparai ce travail, dont je rendrai compte ailleurs ; et j'ordonnai au conseil du Morbihan de convoquer, sans délai, une assemblée de députés des sept armées qui étaient sous mon commandement, pour le milieu de Septembre, époque que j'avais fixée pour mon retour en France, dans le cas que M. le Comte d'Artois ne fût pas encore arrivé.

Ce conseil m'avait informé du mauvais succès des opérations de M. de Pontbellanger. Cette partie de l'histoire de nos désastres exige des développements qui trouveront mieux leur place dans le septième volume. Je n'en rapporterai ici que ce qui est nécessaire pour donner une preuve de plus de la pernicieuse intrigue qui a eu tant d'influence sur la journée du 16 de Juillet.

J'ai laissé M. de Pontbellanger marchant après la mort du Ch. de Tinteniac, vers la Baye de St. Briec, où il avait dit à son armée, que les cadres que j'avais organisés en Angleterre, devaient venir se joindre à lui. Sans doute il croyait que cela serait ainsi. Il est mort victime de son ambition, et de la fourberie des bons amis de M. d'Avaray; mais je ne me crois pas fondé à l'accuser d'avoir participé, de science certaine, à leur perfidie.

Arrivé aux environs de St. Briec, à la tête de près de quatre mille hommes, rien ne lui annonce l'approche de vaisseaux Anglais ; les officiers sont mécontents, et les soldats murmurent. Pour se tirer de cet embarras, Pontbellanger convoque un conseil, forme des officiers émigrés qui l'avaient suivi, et où sont admis les trois chefs de division, d'Allègre, Georges, et Mercier ; le résultat de ce conseil fut, qu'il serait adressé une pétition au gouvernement Anglais, pour demander que les cadres qui étaient attendus dans la Baye de St. Briec y fussent expédiés sans délai.

D'Allègre étant le seul officier royaliste qui fût connu des ministres Anglais, on jeta les yeux sur lui pour porter cette pétition. Il s'y refusa d'abord, mais enfin il céda aux instances de Mercier et de Georges, qui lui dirent que c'était le seul moyen de faire connaître la vérité et de développer au gouvernement Britannique les intrigues qui s'étaient efforcées de rendre nuls sa bonne volonté, et les secours qu'il nous avait prodigués.

Mémoires du comte Joseph de Puisaye

Le Général d'Allègre a remis cette pièce à M. Windham ; elle est donc entre les mains de ce ministre, une preuve authentique de tout ce que j'ai avancé à cet égard.

Quelques jours après le départ de d'Allègre une nouvelle du désastre de Quiberon arriva à l'armée de Pontbellanger. Cette nouvelle agit comme la foudre, et la consternation fut générale. Pontbellanger et son état-major d'émigrés ne songent plus qu'à leur salut personnel ; ils laissent Georges et Mercier au milieu des ennemis, seuls chargés de reconduire au Morbihan les divisions qui en avaient été si imprudemment éloignées, en contrevenant formellement aux ordres que Tinténiac avait reçus de moi.

Le zèle et le courage suppléa au défaut d'expérience en ces deux jeunes chefs. Ils firent leur retraite en traversant vingt cinq lieues de pays non sans avoir souvent à combattre, mais sans perdre un seul homme.

Si cette conduite ajouta encore à la confiance que Georges et Mercier s'étaient précédemment acquise, celle de M. de Pontbellanger excita contre lui, parmi les insurgés, un cri d'indignation qui confondit les innocents avec les coupables ; et dont l'effet fut de contrarier pour longtemps le plan que j'avais formé, de partager autant qu'il serait possible, les emplois de commandement entre les officiers émigrés et les officiers insurgés.

Georges fut nommé, en mon absence, commandant de l'arrondissement du Morbihan, et Mercier commandant en second ; ces choix furent soumis à mon approbation : je les confirmai. Tandis que les officiers insurgés et leurs soldats portaient les plaintes les plus graves contre M. de Pontbellanger et les officiers émigrés ; ceux-ci récriminaient de leur côté, par des plaintes également amères - Cette affaire a donné postérieurement lieu à une enquête qui n'a jamais pu être assez complète pour asseoir un jugement. Je prie donc mes lecteurs de suspendre le leur, jusqu'au moment où je leur soumettrai des détails que le défaut d'espace, et l'ordre même des faits ne me permettent pas de placer ici.

Voici ce que le conseil du Morbihan me disait à ce sujet, dans sa lettre du 6 Août 1796

" Nous serions au désespoir de juger M. de Pontbellanger ; mais ce que nous pouvons assurer, c'est qu'il serait impossible aujourd'hui de réunir une colonne sous ses ordres. "

Et c'était cependant cet officier pour qui les agents du Roi demandaient le brevet de commandant de cette partie de la Bretagne, pour me remplacer ; tandis que l'autre partie serait mise sous les ordres de son ami le Chevalier de la Vieuxville !

On ne sait pas encore à quel point ces misérables ont trompé la religion de leur Roi !

Le conseil ajoutait « Nous ne sommes pas déconcertés malgré la trahison de Quiberon. Vos Chouans ne demandent qu'à se battre. "

Et Georges m'écrivait le 16 du même mois : " Il est grand temps, Général, de

Mémoires du comte Joseph de Puisaye

réparer d'une manière imposante, l'échec de Quiberon ; nous attendons vos ordres pour nous porter où vous le jugerez à propos ; paraissez, et les Chouans se montreront comme à Carnac ; mais il leur faudrait quelques pièces de canon. Ni Brest, ni l'Orient, ni le Fort Louis, n'ont de fortes garnisons ; de la promptitude, un secours puissant, et ces places seront bientôt au pouvoir des royalistes," etc.

Quelles dispositions, quelle occasion, quelles ressources! Mais il était décidé, que tant de dévouement, tant de zèle, tant de sang répandu, n'aboutiraient qu'à rendre plus manifeste le triomphe de la lâcheté et de l'intrigue, sur tous les efforts de la loyauté et du courage.